

## **Contribution de Nathalie Durand, fondatrice et directrice générale de l'OSDD à la mise en place du dispositif EDD : « Un sport sain dans un corps sain dans un territoire sain : L'EPS au 21<sup>e</sup> siècle ! »**

L'objectif est d'intégrer l'éducation physique et sportive (EPS) dans une démarche de développement durable.

### **Le sport et le développement durable**

Du point de vue du développement durable, le sport est, à la fois, une activité humaine classique et un formidable instrument éducatif. Acteur de l'aménagement et du développement territorial, le sport a des impacts à la fois environnementaux, sociaux et économiques. A titre d'exemple, une pratique sportive, ce sont des sportifs qui sont encadrés, qui partagent le territoire avec d'autres activités humaines (risques de conflits), qui consomment (articles de sport, alimentation, etc.) qui produisent des déchets, qui viennent s'entraîner en utilisant des moyens de transport (émission de CO<sub>2</sub>), qui consomment de l'espace (habitat naturel converti en habitat artificiel), etc.

**Mais le sport grâce à ses valeurs humanistes (respect, solidarité, fair-play, fraternité, etc.) est un fabuleux outil pour porter et transmettre les valeurs du développement durable.** L'enseignant sportif a donc un rôle essentiel à jouer pour amener les pratiquants à se questionner sur le développement sportif afin qu'ils fassent des choix au regard d'une société viable, vivable et équitable.

Dans une première partie, nous présenterons des exemples d'axes à investir pour une éducation au développement durable dans le sport. Dans une deuxième partie, nous proposerons des modalités pour sa mise en œuvre à l'Education nationale. Ensuite, nous proposerons une méthode d'évaluation des actions d'intégration de l'éducation au développement durable (EDD) dans l'éducation physique et sportive (EPS). Enfin, nous expliquerons comment l'association « Observatoire Sport et Développement Durable » (OSDD) pourra contribuer à la mise en place de ce programme.

### **Des axes de travail qui utilisent la valeur éducative du sport pour intégrer des composantes du développement durable**

Les enjeux sportifs sont à la fois environnementaux, sociaux et économiques. Ils interagissent les uns avec les autres. Par exemple, EDF fait des lâchers d'eau pour la pratique du rafting. Ces lâchers d'eau ont pour conséquences des perturbations sociales (certaines familles peuvent être privées d'eau), environnementales (dégradation des berges), économiques (emplois saisonniers). Cette situation peut s'analyser sur l'échelle spatiale (locale, régionale, nationale, internationale) et sur l'échelle temporelle (ponctuel, linéaire, irréversible).

### **Les modalités de mise en œuvre**

Identifier, dénombrer les intervenants sportifs du corps enseignant de l'Education nationale et évaluer le coût et la durée de leur formation. Plus le nombre sera petit, plus l'action pourra débiter rapidement.

Un grand nombre d'acteurs directs et indirects forment déjà à la thématique du sport et développement durable. Il est essentiel d'harmoniser ces formations !

### **Planification**

#### **1. Mettre à disposition de l'Education nationale des supports pédagogiques spécifiques :**

Ces documents permettront d'apporter des connaissances scientifiques, des méthodes d'apprentissage,...

***Cette action peut être lancée dès le mois de février***

#### **2. Sensibiliser :**

Corps d'inspection, éditeurs, enseignants, encadrants, élèves, parents, ...

Support : CD rom, vidéo, veille réglementaire, informationnelle, ...

***Cette action peut être préparée dès le mois de février et mise en place pour la rentrée scolaire 2008***

#### **3. Former :**

Informers les enseignants sur les outils existants, former et accompagner (mise en réseau avec les parties concernées).

Proposer des séquences pluridisciplinaires mensuelles pour traiter du sport de manière transversale, proposer des classes « développement durable ».

***Cette action peut être préparée dès le mois de février et mise en place pour la rentrée scolaire 2008***

4. **Créer des lieux de recherche** (laboratoires, centre) sur cette thématique dans les structures d'enseignement supérieur (universités, grandes écoles) et dans des organismes de recherche (CNRS,...). dans le but de développer la recherche sur le sport et le développement durable et de donner un statut transversal à cette matière (enseignement, management, commerce, événementiel,...). **La création d'une (nouvelle) revue à comité de lecture et de congrès scientifiques spécifiques** à la matière peut faciliter le démarrage de nouvelles recherches.

**Développer l'attribution d'heures de recherche aux enseignants** (non chercheurs) de terrain, via les IUFM et autres structures de formation des enseignants et cadres sportifs.

***Cette action peut être préparée dès le mois de février et mise en place pour la rentrée scolaire 2008***

### 5. Proposer de nouveaux métiers pour les filières sportives

Un moyen de créer un lien entre l'économie du sport et le monde de l'enseignement sportif. (éco-conception, recyclage des articles de sport,...).

*Cette action peut être préparée dès le mois de février et mise en place pour la rentrée scolaire 2008*

*Les propositions qui suivent auront pour objectif de développer la concertation, la coopération et la co-construction*

#### **Actions à mener avec les partenaires locaux :**

##### 1. Lancer un appel à projet sport et Développement Durable dans chaque établissement scolaire, centre de loisirs :

Cette démarche vise à identifier, valoriser, accompagner les initiatives exemplaires touchant au sport : manifestations sportives, pratiques sportives dès lors qu'elles participent à l'ancrage du développement durable dans le sport

*Cette action peut être mise en place dès le mois de février*

##### 2. Rédiger des Agenda 21 sportifs dans les établissements scolaires

Lancer dans les établissements scolaires un appel à projet sur l'élaboration d'Agenda 21 du sport.

*Cette action peut être mise en place dès le mois de février*

##### 3. Organiser des manifestations sportives intégrant le Développement Durable :

Intégrer le développement durable dans l'ensemble des manifestations sportives

*Cette action peut être mise en place dès le mois de février*

##### 4. Intégrer une politique de développement durable dans les centres de loisir :

Généraliser les Agenda 21 du sport

*Cette action peut être mise en place dès le mois de février*

##### 5. Décliner Agenda 21 du sport mis en place par les collectivités dans les établissements scolaires

Inscrire L'Agenda 21 du sport dans le projet d'école

*Lancer un appel à projet dès le mois de février*

##### 6. Développer des systèmes locaux sportifs :

Développer des partenariats et co-construire des projets avec les acteurs locaux (entreprises, collectivités territoriales, associations (Emmaüs,...)).

*Ces projets peuvent être lancés dès le mois de février sur le tiers temps pédagogique*

#### **Actions à mener en partenariat avec des écoles à l'étranger :**

Coopérer avec le réseau des écoles de l'UNESCO présentes à l'échelle de la planète.

Intégrer les réseaux existants (jumelage,...)

*Ces actions peuvent être lancées dès le mois de février sur le tiers temps pédagogique*

#### **L'évaluation de la mise en place de cette politique ?**

L'évaluation permettra d'améliorer l'action, d'inciter à la reproduire, de communiquer

Un projet sportif durable doit prendre en compte à la fois les différents enjeux environnementaux, sociaux et économiques, et des critères fondamentaux (éthique, long terme, transversalité, interaction, indicateurs monétaires, éducatif)<sup>1</sup>.

**L'association Observatoire Sport et Développement Durable a pour but de fédérer, informer, former, animer et concevoir des outils opérationnels sur la thématique du sport et du développement durable.**

#### **Nos actions**

Une banque de données [www.sport-durable.com](http://www.sport-durable.com)

Diffusion en format pdf de la première édition de son ouvrage sur le nautisme et le développement durable : « *Environnement, solidarité, emploi : le nautisme au 21e siècle* ». **A télécharger gratuitement au lien suivant : <http://demandeguide.nautisme21.osdd.fr/>**

Formation CNFPT, sport et développement durable (mai 2008, Toulouse)

#### **L'OSSD, pour mettre en œuvre le programme « intégrer l'EDD dans l'EPS », se propose de:**

Recenser et mutualiser les ressources

Fédérer les acteurs

Impulser la création et le développement d'un lieu pluridisciplinaire de recherche sur l'intégration de l'EDD dans l'EPS. L'un des objectifs serait de créer une revue scientifique à comité de lecture afin d'encourager et de faire connaître les travaux sur cette thématique

<sup>1</sup> Voir sur le site de l'Observatoire du Sport et du Développement Durable, à l'adresse [www.diagnostic.osdd.fr](http://www.diagnostic.osdd.fr)